

Notice de confidentialité

La présente notice de confidentialité s'applique à toutes les données personnelles que nous traitons dans le cadre de l'exécution de la prévoyance professionnelle et des activités y afférentes.

La présente notice de confidentialité a vocation à vous informer de la manière dont nous collectons et traitons vos données personnelles dans le cadre de la fourniture de nos prestations de service.

1. Responsable des données

La Fondation de prévoyance Musiques-Arts ("**Fondation**" ou "**nous**") est responsable du traitement de vos données personnelles au sens de la loi suisse sur la protection des données.

2. Destinataires de la notice de confidentialité

Sont concernées par cette notice toutes les personnes physiques dont nous traitons les données personnelles, quelle que soit la manière dont les données personnelles ont été collectées et le mode du traitement.

Nous collectons, en particulier, les données personnelles des catégories de personnes concernées suivantes (les "**Personnes Concernées**"):

- les assurés actifs, les bénéficiaires de rente, ainsi que d'autres bénéficiaires;
- les interlocuteurs des fournisseurs et des partenaires de la Fondation (notamment personne en charge de l'administration, gérante, employeur affilié, réassureur, autorités, banque, réviseur, expert IAS);
- les membres du Conseil de fondation de la Fondation;
- les locataires des immeubles dont la Fondation est propriétaire; et
- toutes autres personnes qui nous contactent.

3. Types de Données Personnelles

Le terme de "**Données Personnelles**" désigne toutes les informations qui se rapportent à une personne identifiée (notamment son prénom, nom) ou identifiable (notamment un numéro AVS).

Les Données Personnelles que nous traitons conformément à cette notice de confidentialité se rapportent aussi bien à des personnes assurées et des bénéficiaires de rente qu'à des tiers et peuvent être collectées par la Fondation directement auprès de chaque Personne Concernée ou, dans certains cas, via des sources externes, qu'il s'agisse d'informations accessibles au public ou d'informations obtenues auprès de tiers.

Lorsque vous nous faites parvenir des Données Personnelles de tiers, vous devez (i) vous assurer que celles-ci sont exactes, (ii) informer ces tiers du transfert de leurs Données Personnelles à la Fondation et (iii) leur remettre une copie de cette notice.

La Fondation peut être amenée à traiter notamment les catégories de Données Personnelles suivantes:

- *informations personnelles*, telles que nom, prénom, état civil, sexe, date de naissance, adresse postale et email, numéro de téléphone, numéro AVS, langue, nationalité, informations relatives à la famille, lien de parenté avec les bénéficiaires désignés;
- *caractéristiques professionnelles*, telles que le nom de l'employeur, date d'élection et de désignation au Conseil de fondation, fonction;
- *identification bancaire*, telle que coordonnées bancaires;
- *informations financières*, telles que toute information relative aux revenus (salaire, rachat, prestations d'entrée, données personnelles calculées, données relatives à l'EPL) et aux impôts (notamment domicile fiscal); et
- *données liées à la santé*.

Certaines catégories de Données Personnelles sont considérées comme des Données Personnelles sensibles du point de vue du droit de la protection des données. C'est le cas, p. ex., des données concernant la santé. La Fondation ne traite de Données Personnelles sensibles que dans le contexte de l'exécution de la prévoyance professionnelle, en particulier pour le traitement des cas d'invalidité.

4. But du traitement des Données Personnelles et base juridique

Le traitement des Données Personnelles est effectué avant tout pour l'exécution de la prévoyance professionnelle en vertu de la législation sur la prévoyance professionnelle, en particulier la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité ("LPP") et la loi fédérale sur le libre passage ("LFLP") ainsi que les ordonnances correspondantes.

En tant qu'organe fédéral, nous traitons vos Données Personnelles y afférentes dans le cadre de nos compétences légales en matière de traitement (p. ex. art. 85a ss LPP). Dans le domaine de la prévoyance surobligatoire, le traitement de vos Données Personnelles n'est pas soumis aux dispositions de protection des données de la LPP, mais à celles de la loi sur la protection des données ("LPD").

La Fondation traite les Données Personnelles des Personnes Concernées:

4.1 Sur la base de la législation sur la prévoyance professionnelle

La Fondation traite les Données Personnelles des Personnes Concernées conformément à la législation sur la prévoyance professionnelle, notamment pour:

- conclure et gérer les contrats d'affiliation avec l'employeur des assurés et admettre les assurés;
- accomplir les tâches que lui assignent la LPP et ses ordonnances d'exécution;
- examiner et traiter les cas de prévoyance incluant la coordination avec d'autres assurés;
- calculer et percevoir les cotisations;

- établir le droit aux prestations, les calculer, les allouer et les coordonner avec celles d'autres assurances sociales;
- faire valoir une prévention récursoire contre le tiers responsable;
- évaluer la santé, la gravité de l'affection physique ou psychique, les besoins et la situation économique des Personnes Concernées;
- entretenir et gérer les relations de la Fondation avec ses prestataires tiers;
- gérer les données internes à la Fondation;
- tenir la comptabilité de la Fondation;
- gérer les immeubles dont la Fondation est propriétaire; et
- superviser les régies chargées de la gestion desdits immeubles.

4.2 *Sur la base des intérêts légitimes de la Fondation*

Par ailleurs, la Fondation peut traiter des Données Personnelles en relation avec des intérêts légitimes qu'elle poursuit, notamment pour améliorer l'organisation, les prestations et les processus internes de la Fondation.

4.3 *Sur la base du consentement de la Personne Concernée*

Pour tous les traitements de Données Personnelles qui ne peuvent être basés sur les finalités ci-dessus, la Fondation collecte le consentement de la Personne Concernée.

La Personne Concernée reconnaît que, tant qu'elle a autorisé la Fondation à traiter ses Données Personnelles à certaines fins, le traitement en question est licite, sur la base de son consentement. La Personne Concernée peut retirer son consentement en tout temps. Toutefois, son consentement demeure valable pour tout traitement de Données Personnelles effectué antérieurement au retrait de son consentement. Par ailleurs, le retrait du consentement peut empêcher la Fondation de fournir certaines prestations à la Personne Concernée.

5. Communication de Données Personnelles à des tiers

5.1 *Principe de non-transmission*

Les Données Personnelles de personnes assurées ou de bénéficiaires de rente en relation avec la prévoyance professionnelle obligatoire ne seront communiquées qu'en vertu d'une base légale.

Vos Données Personnelles ne sont ni retransmises, ni vendues ou communiquées de quelque manière que ce soit à des tiers, sauf si cela s'avère nécessaire pour la gestion du contrat d'affiliation ou l'accomplissement de nos tâches légales, ou que vous l'avez expressément autorisé. Des Données Personnelles peuvent être en outre communiquées à des tiers, si nous y sommes obligés en raison de dispositions légales ou de décisions judiciaires administratives à force exécutoire.

Nous ne communiquons pas de données sur votre santé ou sur des opérations telles que des rachats, des versements anticipés, à votre employeur.

5.2 *Cas de prévoyance, divorces, litiges entre héritiers, vérification d'adresse, examen de solvabilité et recouvrement*

Concernant l'annonce et la survenance d'un cas de prévoyance et d'autres prestations telles qu'un transfert ou un versement de la prestation de sortie, nous sommes habilités à échanger des Données Personnelles, p. ex. avec des institutions de libre passage, d'autres institutions de prévoyance, les autorités et les offices publics (p. ex. des organismes d'assurance sociale, en particulier l'assurance-invalidité ou les offices sociaux), d'autres assureurs, des prestataires de services et des experts médicaux, des banques et des bailleurs de fonds, des tribunaux et des avocats externes. De même, nous pouvons collecter des Données Personnelles de tiers et les retransmettre, p. ex. à des médecins et autres prestataires de services, à des experts, aux autorités, aux tribunaux, aux personnes susceptibles de donner des renseignements et aux avocats (coordination des obligations de prestations, clarification et exercice des droits de recours). En particulier, lors de divorces et de litiges entre les héritiers, nous communiquons des Données Personnelles à des tribunaux et à d'autres institutions de prévoyance ou de libre passage.

Par ailleurs, nous sommes habilités à communiquer des Données Personnelles à des tiers concernant, p. ex., des créances ou le comportement des débiteurs, pour des contrôles de solvabilité et le recouvrement de créances.

5.3 *Communication de Données Personnelles à des prestataires externes*

Nos prestataires externes sont obligés de prendre des mesures appropriées pour la sécurité des données et, s'agissant de leurs sous-traitants, de traiter les Données Personnelles de manière absolument conforme à nos instructions. Nous veillons à ce que la protection de vos Données Personnelles soit garantie pendant toute la durée du traitement en choisissant soigneusement nos prestataires et au moyen de dispositions contractuelles adéquates.

Cela concerne notamment les prestations de gestion technique et administrative de la Fondation et de services informatiques (concernant la gestion des assurés ainsi que le stockage des données).

6. *Transmission de Données Personnelles à l'étranger*

Vos Données Personnelles peuvent être communiquées hors de Suisse aux personnes mentionnées à l'article 5 ci-dessus. Si une communication de Données Personnelles est effectuée vers un Etat qui n'offre pas un niveau de protection adéquat au sens de la législation suisse en matière de protection des données, la Fondation veille à mettre en place des garanties appropriées sur le plan technique, organisationnel et juridique pour protéger les Données Personnelles, telles que la conclusion avec le destinataire de clauses contractuelles standard approuvées par la Commission européenne et le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT). La liste des pays vers lesquels les Données Personnelles sont transférées ou accessibles se trouve ci-dessous:

N/A

En cas de communication de Données Personnelles à des autorités étrangères, la Fondation se conforme aux prescriptions légales applicables en matière d'entraide internationale et en matière de transmission directe d'informations non publiques à des autorités et services étrangers.

7. Durée du traitement et stockage (conservation) des Données Personnelles

La période durant laquelle les Données Personnelles sont conservées dépend du délai de conservation légal et réglementaire applicable, ainsi que de la finalité que vise le traitement des Données Personnelles. Les règles suivantes sont notamment applicables:

- Lorsque des prestations de prévoyance sont versées, la Fondation a l'obligation de conserver les pièces durant 10 ans à compter de la fin du droit aux prestations.
- Lorsqu'aucune prestation de prévoyance n'est versée, la Fondation conserve les Données Personnelles jusqu'au moment où l'assuré a ou aurait atteint l'âge de 100 ans.
- Une durée de conservation plus longue peut notamment se justifier pour permettre à la Fondation d'établir des faits, d'exercer ses droits ou de se défendre contre une prévention actuelle ou future, ou pour permettre à la Fondation de faire face à une investigation d'une autorité publique, en Suisse ou à l'étranger.

8. Profilage et prise de décisions automatisée

Les Données Personnelles ne font pas d'objet d'une prise de décisions automatisée et aucun profil de personnalité n'est établi (aucun profilage).

9. Droits de la Personne Concernée

En ce qui concerne vos Données Personnelles, vous avez les droits suivants:

- Droit d'accéder à vos Données Personnelles.
- Droit de faire corriger vos Données Personnelles inexactes ou incomplètes.
- Droit de demander l'effacement ou la destruction de vos Données Personnelles, au cas où elles ne sont pas (plus) nécessaires pour l'exécution de la prévoyance professionnelle. Le droit à la suppression des Données Personnelles n'est cependant pas absolu et peut être restreint en fonction d'intérêts prépondérants qui exigent la poursuite du traitement des Données Personnelles.
- Droit de demander la limitation du traitement de vos Données Personnelles, dans la mesure où il n'est pas (plus) nécessaire à l'exécution de la prévoyance professionnelle.

- Droit d'obtenir vos Données Personnelles que nous traitons de manière automatisée et qui ont été collectées sur la base de votre consentement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.
- Droit de retirer votre consentement lorsque celui-ci est à l'origine du traitement de vos Données Personnelles, avec effet pour l'avenir.

Les droits mentionnés ci-dessus pourront être limités ou exclus s'il existe un doute sur l'identité de la Personne Concernée ou si cela est nécessaire pour la protection d'autres personnes, pour préserver des intérêts dignes de protection ou pour se conformer aux obligations légales.

Vous avez en outre la possibilité de déposer un recours auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), si vous craignez que le traitement de vos Données Personnelles ne soit pas conforme au droit.

10. Modifications de cette notice de confidentialité

Nous nous réservons le droit d'adapter à tout moment et sans préavis cette notice de confidentialité.

11. Contact

Pour toute question sur cette notice de confidentialité ou sur le traitement de vos Données Personnelles, vous pouvez contacter par voie électronique, *en indiquant le nom de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts*, notre conseiller à la protection des données à l'adresse suivante:

OBERSON ABELS Services SA
Esplanade de Pont-Rouge 5
CP 410
1211 Genève 12
Email: dpo@oaservicessa.ch

Etat au 13 janvier 2026